



À quoi pourrait ressembler le bac 2022

RÉFORME Alors que le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, doit faire des annonces demain, voici les pistes à l'étude

Les épreuves du bac 2021 ne sont pas encore terminées que l'édition suivante est déjà au cœur des discussions. Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, interrogé mardi à l'Assemblée sur la part de contrôle continu pour les prochaines sessions, a prévenu qu'il y aurait « certainement des nouvelles transformations ». Il devrait annoncer les options qu'il retient, en principe demain, et envoyer les documents modifiant cet examen à tous ceux qui participeront à la réunion du Conseil supérieur de l'éducation, prévue le 8 juillet. Des membres du comité de suivi de la réforme du lycée ont avancé quelques pistes qui pourraient préfigurer les aménagements envisagés.

Si le baccalauréat, qui venait juste d'être réformé, a basculé cette année vers plus de contrôle continu (au moins 82 %) en raison du Covid, il comporte normalement 40% de contrôle continu – 10 % sur la base des bulletins de première et de terminale, 30 % sur celle des épreuves communes réparties en trois sessions –, et 60% d'épreuves finales (français, philosophie, les deux spécialités et le grand oral).

Le ministre ne devrait pas augmenter la part de contrôle continu (40 %), mais il pourrait en changer les modalités. Les épreuves communes, censées se dérouler partout aux mêmes périodes, sur convocation, avec copies anonymisées, qui s'apparentent en réalité à des partiels, pourraient disparaître. Le contrôle continu reposerait désormais sur des notes obtenues en première et en terminale. Une petite révolution.

Cette perspective fait d'ores et déjà bondir certains syndicats enseignants hostiles à cette réforme. « Nos organisations ne pourront accepter un renforcement du contrôle continu, préviennent le Snes-FSU et le Syndicat national des lycées et des collèges (Snalc). Les personnels en ont vu les conséquences tout au long de l'année :

augmentation de la charge de travail, des pressions des familles sur les enseignants, dénaturation de nos métiers et augmentation des inégalités entre les élèves. »

Pour éviter ces dérives, le bac réaménagé serait alors accompagné d'un cadrage national des notations. Parmi les pistes évoquées : « déterminer le type de notes qui seraient prises en compte et la fréquence des évaluations », « préciser les modalités avec les inspecteurs d'académie », « avoir une banque nationale d'examens », « encourager les temps d'évaluation partagée et les corrections croisées entre profs », « prévoir des mécanismes d'harmonisation entre enseignants et entre établissements ». Il faudrait également préciser le poids respectif des matières évaluées pendant l'année (en fixant leurs coefficients) et la façon de juger la spécialité abandonnée en terminale (maintien d'une épreuve en fin de première ou note du bulletin ?)

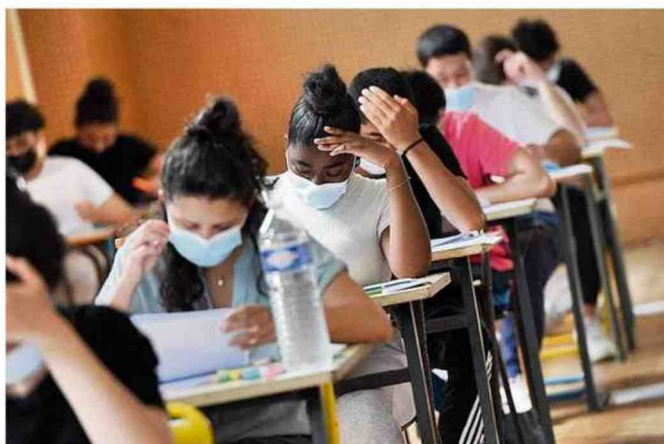
« Nos organisations ne pourront accepter un renforcement du contrôle continu »

Le SNES-FSU et le Syndicat national des lycées et des collèges

D'autres points restent à trancher. Les matières passées en épreuves terminales compteront-elles encore dans le contrôle continu (par les notes intégrées aux bulletins) ? Ou seront-elles désormais évaluées à 100 % lors de l'examen final ? Le calendrier des épreuves de spécialités, en terminale, sera-t-il modifié ? « Les organiser à la mi-mars, c'est beaucoup trop tôt, plaide le Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale (SNPDEN-Unsa). Nous proposons qu'elles aient lieu en mai, au retour des vacances. Il suffirait de décaler un peu la procédure Parcoursup pour pouvoir prendre les notes en compte. » Pas sûr qu'un tel report soit validé... La place des options enfin, insuffisamment valorisée dans le bac actuel, fait aussi l'objet d'une réflexion. ●

MARIE QUENET





Des lycéens passant le bac, le 17 juin à Strasbourg (Bas-Rhin). FREDERICK FLORIN/AFP

